



Cuzieu

**MAIRIE**  
**42330 CUZIEU**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres  
En exercice 19  
Présents 17  
Votants 17 + 1 pouvoir

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS  
LE 13 NOVEMBRE 2023 À 20 HEURES 00

Date de la convocation du conseil municipal : 08 novembre 2023

**Présents :** Jean-François RASCLE - Ghislaine GARNIER - Vincent GRANJON - Laila GAUTHIER - Gérard LECLERCQ - Joëlle JULLIEN - Christian TORRON - Marie-Josée GUBIEN - ~~Philippe BOULOUMIÉ~~ - Bruno SAUVIAC - Véronique MOUNIER - Christine VAN LANDER - Céline KNAP - Richard TISSEUR - Cédric PASSOS - Nadège JACHEZ - ~~Ivann LECOURT~~ - Lucie TEPPE DUPELOT - Vincent CLAPEYRON

**Excusé avec pouvoir :** Philippe BOULOUMIÉ à Gérard LECLERCQ

**Excusé :** Ivann LECOURT

**Secrétaire de séance :** Ghislaine GARNIER

2023.45 – INSTALLATION DE CONTAINERS ENTERRÉS ROUTE DE RIVAS

Monsieur le Maire expose :

Dans le cadre des travaux de sécurisation et d'aménagement du carrefour route de Rivas/rue de la Bourgée Froide, il a été étudié avec les services de la Communauté de Communes Forez-Est, titulaire de la compétence, l'installation de containers semi-enterrés pour ordures ménagères et tri sélectif.

Le coût de ce dispositif sera réparti entre CCFE et la Commune comme suit :

- Le terrassement et le remblaiement sont à la charge de la Commune
- Les dispositifs sont fournis et installés par CCFE

Une réunion d'information des habitants a eu lieu le 06 novembre 2023.

Il convient que le Conseil Municipal :

- se prononce sur l'installation de ce dispositif.
- accepte la répartition du coût comme détaillé ci-dessus
- donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant pour prendre toutes les mesures et signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 13 voix pour – 1 contre - 4 abstentions :

- approuve l'installation de ce dispositif.
- accepte la répartition du coût comme détaillé ci-dessus
- donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant pour prendre toutes les mesures et signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

La Secrétaire de séance,  
Ghislaine GARNIER

Le Maire,  
Jean-François RASCLE,

